

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE SAINT PÈRE LÉON XIII.

Le 17 septembre dernier, le saint Père donnait une encyclique relative au glorieux saint François d'Assise et à la propagation du Tiers-Ordre franciscain. A l'occasion du septième centenaire de la naissance du pauvre d'Assise, Léon XIII propose à l'imitation des chrétiens, l'exemple de saint François, les encourage par l'exemple du passé, les engage à s'enroler dans cette milice franciscaine toujours vivante, mais dont il importe de grossir les rangs pour assurer la victoire sur l'armée ennemie.

„ Ne pouvant, vu sa longueur, donner cette magnifique encyclique, nous publions la partie qui s'occupe plus spécialement du Tiers-Ordre.

Partout où allait saint François d'Assise, un immense concours de peuple le suivait, et il n'était pas rare que dans les petites villes, dans les cités les plus populeuses, des hommes de toute condition vissent lui demander de les admettre sous sa règle.

“ C'est la raison qui détermina le Saint à instituer la confrérie du *Tiers-Ordre*, qui admettrait toutes les conditions, tous les âges, l'un et l'autre sexe, et n'obligerait point à rompre les liens de la famille, et de la société. Il l'organisa sagement, moins avec des règles particulières que d'après les propres lois évangéliques, qui ne sauraient paraître trop dures à aucun chrétien. Ses règles sont, en effet, d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, de s'abstenir des factions et des rixes, de ne rien détourner du bien d'autrui, de ne prendre les armes que pour la religion et la patrie ; de garder la modération dans la nourriture et le vêtement, de fuir le luxe, de s'abstenir des séductions dangereuses de la danse et du théâtre.

“ Il est facile de comprendre que d'immenses avantages ont dû découler d'une institution de cette nature, aussi salutaire par elle-même qu'admirablement appropriée à cette époque. Son opportunité est suffisamment établie par la formation d'associations du même genre, sorties de la famille de saint Dominique et d'autres Ordres religieux, et les faits eux-mêmes la confirment. En effet, depuis les rangs les plus humbles jusqu'aux plus élevés, il y eut un puissant entraînement des esprits et une ardeur généreuse et empressée pour se faire affilier à cet ordre franciscain. Entre tous les autres, Louis IX, roi de France, et sainte Elisabeth de Hongrie recherchèrent cet honneur ; et dans le cours des siècles, plusieurs souverains Pontifes, des cardinaux, des évêques, des rois et des princes ont pensé que les insignes franciscains n'enlevaient rien à leur dignité. Les associés du Tiers-Ordre mon-